

## CSD - La sentinelle de la Sologne



[www.collectif-sologne-debout.fr](http://www.collectif-sologne-debout.fr)

### À propos du TGV – Le 20 juillet 2014

Monsieur le Rédacteur en Chef

Votre journal a publié la semaine dernière un article relatif au projet de TGV Paris – Orléans - Clermont-Ferrand – Lyon (POCL) ainsi qu'un entretien avec le Sénateur Pointereau, Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne.

Le Collectif-Sologne-Debout (CSD) souhaiterait apporter quelques précisions susceptibles d'intéresser vos lecteurs.

Le CSD regroupe plus de 500 acteurs dont de nombreux propriétaires privés solognots qui ont décidé de se réunir dans le but de s'opposer au tracé Ouest devant traverser l'agglomération Orléanaise et la Sologne.

Le projet Ouest pêche par quatre points :

- 1 - Efficacité moindre pour la desserte Paris-Lyon.
- 2 - Au niveau de l'Agglomération Orléanaise, traversée de la Loire classée Zone NATURA 2000 et également classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
- 3 - Traversée de la Sologne, plus grande zone NATURA 2000 de France, la deuxième en Europe.
- 4 - Surcoût d'un milliard d'euros pour les collectivités locales.

### Des responsables politiques inconscients ou inconséquents ?

Il n'appartient pas au CSD de juger de l'opportunité de créer en France une **nouvelle ligne à grande vitesse**. Cette décision relève de la responsabilité des élus et des politiques et nous la respectons.

Par contre, nous sommes en droit de nous interroger sur l'inconscience ou même l'inconséquence de certains d'entre eux.

## CSD - La sentinelle de la Sologne

**Inconscience** que d'envisager de faire couper en deux la plus grande zone NATURA 2000 de France, la seconde en Europe, par une ligne grande vitesse qui, dans le meilleur des cas, opérerait une tranchée franche sur environ 40 kilomètres dans cet espace naturel placé sous la plus haute protection.

Comment imaginer que l'Europe pourrait fermer les yeux sur un tel projet et comment ne pas penser aussitôt aux problèmes de l'Aérodrome de Notre-Dame-des-Landes près de Nantes qui, bien que de moindre impact, soulève les difficultés connues de tous aujourd'hui.

**Inconscience** également que de vouloir faire partager par des TGV, des TER et des trains de fret des voies de chemin de fer communes pour permettre de traverser la Loire en Orléans, car c'est la seule alternative proposée par certains élus pour tenter de réhabiliter le tracé Ouest.

Le récent accident qui vient de voir un TGV percuté par un TER dans la région de Pau confirme que, pour ce mode de transport à grande vitesse, il faut des voies dédiées.

**Inconséquence** par contre quand le Sénateur Pointereau affirme que 80% des participants au débat public organisé par RFF prônent le tracé Ouest alors qu'aujourd'hui les temps ont changé et qu'une nette majorité se prononce désormais pour le tracé Médian et cela pour quatre raisons :

Sur le plan logistique, il assurera le plus efficacement la desserte Paris-Lyon.

Sur le plan économique, Il coûtera un milliard d'euros en moins aux collectivités locales.

Sur le plan environnemental, il évitera la traversée de la plus grande zone NATURA 2000 de France.

Sur le plan pratique, il évitera des contentieux interminables avec la Communauté Européenne et avec l'UNESCO, contentieux qui risqueraient sans doute de mettre en péril le projet lui-même !

Cette analyse est confortée par le communiqué de presse du 26 juin 2014 du Préfet Coordonnateur du projet, Monsieur Michel Fuzeau qui souligne le risque environnemental moindre et les critères économiques meilleurs du tracé Médian.

**Cela étant, si malgré tout, par un retournement politique dont notre pays a le secret, une autre option venait à être retenue, le COLLECTIF SOLOGNE DEBOUT et ses alliés saisiraient immédiatement les organes de pétition de la communauté européenne pour mettre un terme à ce projet.**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.collectif-sologne-debout.fr](http://www.collectif-sologne-debout.fr)

e-mail : [collectif.sologne.debout@gmail.com](mailto:collectif.sologne.debout@gmail.com)